

Votre interlocuteur : Julien Hustache
Téléphone : 04 72 23 26 06
Courriel : jhustache@mions.fr

Chambre régionale des comptes
124-126 boulevard Vivier Merle
CS 23624
69503 LYON Cedex 03

Objet : Réponse rapport d'observations définitif
ville de Mions qualité de l'accueil des
élèves

Mesdames, Messieurs les membres de la chambre,

Nous souhaitons remercier la Chambre régionale des comptes et ses magistrats instructeurs pour ce rapport relatif à la politique scolaire menée entre 2019 et 2024. Ce travail rigoureux et documenté met en lumière les efforts constants de la ville de Mions pour offrir aux élèves mionlands un cadre éducatif de qualité, sécurisé et adapté aux enjeux contemporains.

Les différentes observations formulées par la Chambre, viennent conforter les orientations prises par la municipalité en matière d'éducation depuis 2014. Nous notons quelques incohérences sur des points de détails mais de façon globale ce rapport permet d'établir un état des lieux factuel des moyens mis à disposition par la ville pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

Nous tenons à revenir plusieurs de ces observations, que nous partageons, qui montrent l'engagement de la ville, de ses agents et de ses élus pour accueillir les enfants dans des conditions optimales pour apprendre, qui comme vous le soulignez, reflète « *d'une organisation de l'action scolaire et éducative centrée sur les usagers* ».

- La commune dispose des capacités d'accueil pour répondre aux besoins de la population scolaire, avec des effectifs stables et un ratio moyen de 25 élèves par classe.
- Les espaces extérieurs, les salles spécialisées et les équipements pédagogiques permettent un accueil de qualité et un cadre de travail adapté pour les élèves comme pour les personnels.
- La création du pôle familles et du guichet unique "Mions Accueil Familles" illustre la volonté de la commune de simplifier les démarches, de renforcer la coordination entre services et d'améliorer la relation avec les usagers.
- Le projet éducatif territorial (PEDT), renouvelé en 2023 et en 2025, témoigne d'une volonté de structurer les actions éducatives autour de valeurs fortes : réussite scolaire, citoyenneté, santé, développement durable.

- Le travail partenarial avec les enseignants, les associations, les familles et les institutions locales est salué comme un levier d'efficacité et de cohérence.
- La commune a consacré entre 15 % et 50 % de ses dépenses d'équipement aux écoles, avec des opérations majeures : rénovation thermique, mise aux normes, désimperméabilisation des cours, accessibilité, création de gymnase, extension de salles de restauration...
- La gestion en régie directe de la cuisine centrale, la qualité des repas, le respect des normes sanitaires, la formation du personnel, la politique tarifaire équitable et les actions contre le gaspillage alimentaire sont autant de points positifs relevés.
- La commune respecte les objectifs de la loi "Egalim", avec une volonté affichée par la ville de favoriser les produits labellisés et/ou bio et de permettre aux familles de disposer d'information de façon transparente.
- La commune propose des activités périscolaires variées, avec un taux d'encadrement conforme aux normes, une fréquentation en hausse malgré une baisse des effectifs scolaires ce qui démontre que la ville répond aux besoins des parents et propose des temps périscolaires et méridiens de qualité.
- Tous les enfants sont accueillis, sans discrimination, et les familles bénéficient d'une information claire via le guide de la rentrée et la charte de la vie quotidienne.
- La commune dispose de deux classes ULIS, investit dans du matériel adapté et recrute des AESH pendant les temps méridiens pour permettre aux enfants ayant besoin d'un accompagnement spécifique de bénéficier d'un accueil de qualité sur ces temps.
- Elle assure également la mise en œuvre du service minimum d'accueil en cas de grève, la sécurisation des bâtiments scolaires, et le suivi des prescriptions des commissions de sécurité.
- La commune favorise les recrutements à temps plein et accompagne les agents vers la titularisation, garantissant ainsi la stabilité des équipes.

Malgré un rapport que nous trouvons extrêmement positif nous prenons pleinement en compte les recommandations formulées qui vont nous permettre de tendre vers une politique scolaire encore meilleure que celle déjà déployée dans les écoles de la ville et sur lesquelles nous travaillons déjà :

- Actualisation du calcul du coût unitaire des repas.
- Suivi énergétique renforcé.
- Pérennisation des crédits pour le mobilier scolaire.
- Suivi des dérogations à la carte scolaire.

Le rapport de la Chambre régionale des comptes confirme que la commune de Mions mène une politique scolaire ambitieuse, inclusive et responsable, au service de ses élèves et de leurs familles.

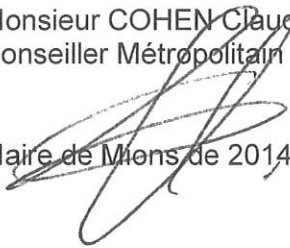
Nous poursuivrons nos efforts pour garantir un accueil de qualité, dans un cadre sécurisé, moderne et adapté aux enjeux éducatifs. Nous avons pleinement conscience, et cela se vérifie

grâce à ce rapport, que l'éducation est prioritaire et nécessite que les villes investissent et garantissent un bon fonctionnement des écoles. Pour que les élèves apprennent, s'épanouissent, il est indispensable de leur proposer un cadre de qualité et c'est cela à quoi nous nous employons depuis 2014.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Monsieur COHEN Claude
Conseiller Métropolitain

Maire de Mions de 2014 à 2024



Monsieur PACCAUD Mickaël
Conseiller régional Délégué

Maire de Mions

